

Les élections européennes de 1979

Analyse des résultats pour la Belgique.

par William FRAEYS,

Ingénieur Commercial ULB.

★

Dire que les élections européennes aient entraîné un grand enthousiasme populaire, en Belgique, comme dans les autres pays de la Communauté, serait travestir la vérité. Les taux d'abstention dans les pays où le vote n'est pas obligatoire, l'Italie exceptée, sont là pour le prouver. Chez nous, la campagne électorale fut particulièrement terne, la participation électorale faible : 91,31 % contre 94,87 % et 95,07 % aux deux dernières élections législatives et le nombre de bulletins blancs et nuls élevé : 12,35 % contre 8,39 % et 7,18 % aux scrutins précédents. Exprimés par rapport aux électeurs inscrits, les bulletins valables représentent 80,03 %, pourcentage nettement inférieur à tout ce que nous avons connu antérieurement. Que dans un pays où le vote est obligatoire, même si la sanction est faible, 1 électeur sur 5 ne s'exprime pas, est un signe évident de lassitude ou de désintérêt. Il y a certes des éléments d'explication et tout d'abord la date du scrutin : le 10 juin se situe pour certains déjà dans la période des vacances (1), ensuite la quasi unanimité des partis politiques belges en faveur de l'Europe, vue certes différemment suivant les tendances idéologiques des partis, mais à l'inverse de certains autres pays, une absence de moyen pour les citoyens de se prononcer pour ou contre l'approfondissement de la construction européenne. Enfin les électeurs belges ont été appelés aux urnes en octobre 1976, en avril 1977, en décembre 1978 et en juin 1979, soit 4 fois en 32 mois. Il y a là sans doute, ressentie par certains, une certaine lassitude. La deuxième constatation que l'on peut faire à propos du scrutin européen est que le corps électoral aura beaucoup plus songé aux problèmes belges qu'à l'élection de ses représentants à un Parlement européen, dont il ne perçoit sans doute pas clairement la nécessité.

(1) La date la plus proche des vacances lors d'un scrutin antérieur fut celle du 1^{er} juin 1958 (sauf en 1949 et 1950, élections influencées par la Question royale).

Ce vote « belge » aura largement été un vote d'appartenance à une tendance politique traditionnelle. En effet, les mouvements de voix sont d'ampleur relativement faible, surtout si l'on songe qu'il y avait en 1979 près de 430.000 citoyens qui n'avaient pas voté en 1978 (électeurs de 18 à 21 ans). Le vote de 1979, exception faite peut-être pour les écologistes, aura été aussi un vote « belge » en ce sens qu'il aura été un jugement porté sur les partis politiques, de la majorité et de l'opposition pour leur action depuis décembre 1978.

Deux méthodes d'analyse.

Lors des élections législatives, nous examinons toujours les résultats au niveau national d'une part, et à celui des 3 régions de l'autre. Nous utiliserons encore cette méthode parce que nous pensons qu'elle permet de mieux mesurer les mouvements de voix intervenus entre 1979 et les élections de 1978 et 1977.

Cependant la loi électorale prévoyant 2 circonscriptions pour l'élection des 24 représentants belges à Strasbourg (2), il n'est pas possible de ne pas commenter les résultats au niveau de ces circonscriptions, même si cela fait quelquefois double emploi avec la méthode traditionnelle. Les résultats utilisés pour 1979 sont les résultats officiels complets publiés le lendemain du scrutin. Ceux de 1978 résultent d'une estimation faite par IBM pour permettre la comparaison entre les 2 élections. Ils sont tout à fait exacts pour les partis qui présentaient dès 1978 une liste exclusivement francophone ou exclusivement flamande (socialistes, sociaux-chrétiens, libéraux, listes communautaires) et approchés pour les partis qui, dans l'arrondissement de Bruxelles, présentaient une liste unique (communistes, UDRT, écologistes, divers). Ces listes représentaient un peu plus de 7 % des votes valables de l'arrondissement. Nous avons, de notre côté, fait une estimation parallèle à celle d'IBM et les différences sont minimales et en tout cas non significatives au niveau des 2 grandes circonscriptions de 1979. On peut donc sans risque d'erreur utiliser ces estimations.

(2) On sait en effet que le pays était divisé en 2 circonscriptions électorales : la circonscription wallonne qui devait se choisir 11 représentants et la circonscription flamande qui en désignait 13. La première était composée de tous les arrondissements wallons, la seconde des arrondissements flamands. Les électeurs de l'arrondissement de Bruxelles (en y comprenant Hal-Vilvorde) avaient le choix entre les deux séries de listes et leurs voix étaient ajoutées à l'une ou l'autre circonscription suivant qu'il s'agissait d'un suffrage pour une liste francophone ou néerlandophone. Le dépouillement et la publication des résultats continuaient à se faire au niveau du canton électoral traditionnel.

I. Par collèges électoraux.

1. Le Collège électoral francophone.

Il n'est pas possible de définir le nombre d'électeurs inscrits de chacun des collèges électoraux puisque les électeurs de l'arrondissement de Bruxelles avaient le choix entre l'un ou l'autre. Il faut donc tenir compte du nombre de bulletins déposés (3). A partir de ceux-ci nous donnerons les résultats en pourcentages uniquement et non en valeurs absolues pour alléger les tableaux statistiques.

Par rapport aux bulletins déposés, on constate une sensible augmentation des bulletins blancs et nuls qui passent de 8,96 % à 14,40 %. Cette progression se retrouve également dans la circonscription flamande, mais plus atténuée.

Les votes valables indiquent une avance des partis d'*extrême gauche* (+ 1,54 %), un recul *communiste* (— 0,11 %), mais surtout un recul du *Parti socialiste* qui passe de 32,32 % à 27,43 % de la communauté francophone. Si l'on admet que la « gauche » est représentée par ces trois types de partis, celle-ci recule de 3,46 %.

Les *sociaux-chrétiens* (PSC) reculent de 3,92 %, arrêtant ainsi une progression continue en Wallonie depuis 1971.

Les *libéraux* au contraire progressent de 2,97 %, tandis que le petit parti dissident (PLW) avance également quelque peu.

Le *FDF-RW* qui présentait une liste commune gagne 2,24 % des voix. Nous verrons dans notre analyse traditionnelle que cette avance est le seul fait du Rassemblement wallon.

Les « *Ecologistes* » créent la surprise en passant de 1,50 à 5,14 %, soit le progrès le plus net de tous (+ 3,64 %). Ce progrès est vraisemblablement dû au fait que nombre d'électeurs se seraient dit que les problèmes tels que l'écologique et la lutte contre la pollution se traiteraient plus valablement au niveau européen qu'au niveau belge.

Les *listes diverses* reculent de 1,86 %. Ce recul est dû au fait que l'*UDRT* ne se présentait pas alors qu'elle représentait 1,33 % dans les cantons wallons et 2,89 % dans les cantons bruxellois, mais dont certains électeurs cependant auront choisi le collège électoral néerlandophone en 1979, ne reportant ainsi pas leur voix sur d'autres listes francophones.

(3) Nous établissons le nombre d'électeurs inscrits dans la partie traditionnelle de notre analyse.

Elections européennes de 1979 et législatives de 1978

Collège électoral francophone

	1979	1978
Bulletins déposés	2.452.541	2.446.994
Votes valables	85,60 %	91,04 %
Blancs et nuls	14,40 %	8,96 %
1. Extrême gauche	1,99 %	0,45 %
2. Communistes	5,06 %	5,17 %
3. Socialistes	27,43 %	32,32 %
4. Sociaux chrétiens	21,24 %	25,16 %
5. Libéraux :		
PRL	17,76 %	14,79 %
PLW	0,84 %	0,45 %
6. FDF-RW	19,74 %	17,50 %
7. Ecologistes	5,14 %	1,50 %
8. Divers	0,80 %	2,66 %

Disons enfin que le taux de mobilité externe (4) est de 10,78, ce qui est un chiffre relativement élevé et en tout cas supérieur à celui qui marqua, tant en Wallonie qu'à Bruxelles, les écarts entre les élections de 1978 et celles de 1977.

2. Le Collège électoral néerlandophone.

Il y eut 3.759.942 bulletins déposés dans les urnes du collège électoral néerlandophone, soit 60,52 % du total des votes émis en Belgique, contre 39,48 % du côté francophone.

Le nombre des blancs et nuls augmente de 3,08 % pour atteindre 11,08 % des bulletins déposés, ce qui constitue également un record historique.

Les partis d'*extrême gauche* progressent à peine (+ 0,12 %), tandis que les *communistes* reculent de 0,78 %. Les *socialistes* (BSP) avancent très légèrement (+ 0,19 %) mettant ainsi fin à un recul continu depuis plus de dix ans. Les 3 groupes de partis « de gauche » reculent dans l'ensemble de 0,47 % soit beaucoup moins que dans la circonscription francophone.

La victoire la plus nette est remportée par les *sociaux chrétiens* (CVP) qui, en gagnant 4,34 %, se hissent à 48,09 % des votes valables de la communauté néerlandophone, apparaissant aussi comme le premier parti incontesté de cette communauté et précédant les socialistes, deuxième

(4) Pour rappel : le taux de mobilité externe est la demi-somme des valeurs absolues des différences de pourcentages par rapport aux votes valables obtenus par les divers partis (ou groupes de partis) lors de deux élections successives.

formation flamande, de plus de 27 %. Du côté francophone le premier parti, qui est le Parti socialiste, précède la deuxième formation de 6,19 %.

Elections européennes de 1979 et législatives de 1978

Collège électoral néerlandophone

	1979	1978
Bulletins déposés	3.759.942	3.592.922
Votes valables	88,92 %	92,00 %
Blancs et nuls	11,08 %	8,00 %
1. Extrême gauche	1,41 %	1,29 %
2. Communistes	1,18 %	1,96 %
3. Socialistes	20,90 %	20,71 %
4. Sociaux chrétiens	48,09 %	43,75 %
5. Libéraux	15,33 %	17,30 %
6. Volksunie	9,71 %	11,73 %
7. Vlaamse Volkspartij	1,04 %	2,29 %
8. Ecologistes	2,34 %	0,30 %
9. Divers	—	0,67 %

Les *libéraux* (PVV) reculent de 1,97 % revenant à 15,33 % des suffrages mais demeurant le troisième parti flamand précédant nettement la *Volksunie* qui elle aussi régresse. Si l'on totalise les pourcentages de la *Volksunie* et ceux du *Vlaamse Volkspartij* (successeur du *Vlaams Blok*), on arrive à 10,75 %, soit un recul de 3,27 %.

Les *écologistes* progressent de 2,04 %, soit nettement moins qu'en région francophone.

Le taux de mobilité externe est 6,69, ce qui traduit un mouvement relativement modéré des voix, quasi égal à celui de 1978.

3. Les sièges.

Les 11 sièges de la circonscription francophone, se répartissent ainsi :

Parti socialiste	4
Parti social-chrétien	3
PRL	2
FDL - RW	2

Les 13 sièges de la circonscription néerlandophone sont attribués de la manière suivante :

CVP	7
BSP	3
PVV	2
Volksunie	1

Notons que cette répartition est exactement celle qui aurait résulté des élections législatives de 1978, si l'on avait appliqué à la dévolution des 13 et 11 sièges les résultats de l'an dernier. On peut se demander comment il peut en être ainsi, notamment du côté francophone, malgré des gains et des pertes assez importants. La raison doit en être cherchée dans le fait que le diviseur électoral (5) était très élevé (190.850 du côté francophone et 257.193 du côté flamand) et qu'il fallait dès lors des mouvements de voix considérables pour déplacer un seul siège. Il en eut été différemment si au lieu de disposer de 24 sièges, la Belgique en avait eu 100 ou 150.

II. La méthode traditionnelle.

Nous préférons à l'analyse par circonscription, notre analyse traditionnelle qui divise le pays en 3 régions : les cantons wallons, les cantons flamands et les cantons bruxellois. Le comportement électoral peut en effet être — et pour certains partis a été — différent à Bruxelles de ce qu'il est en Flandre et en Wallonie. De plus cette méthode permet de situer les résultats de 1979 dans la longue série de nos analyses des élections législatives où nous avons toujours distingué ces trois groupes de cantons. Ceci ne signifie pas que les résultats soient absolument comparables parce qu'un certain nombre, faible à notre avis (6) d'électeurs auront tout de même voté en fonction de considérations européennes et non nationales (Ecologistes et sans doute certains électeurs des partis communautaires).

Compte tenu de l'analyse qui a précédé, nous ne donnerons que peu de commentaires sur les résultats des cantons wallons et des cantons flamands, ceux-ci représentant respectivement 79,4 % et 95,9 % des bulletins déposés de la circonscription francophone et de la circonscription néerlandophone. Par contre, nous analyserons plus en détail les cantons bruxellois, dont les résultats sont « noyés » dans ceux des 2 circonscriptions pré-décrites.

1. *Les cantons wallons.*

Les résultats des élections de 1979 ainsi que ceux de celles de 1978 et 1977 pour les cantons wallons sont résumés dans le tableau ci-dessous (7) :

(5) Nombre de votes valables divisé par le nombre de sièges à pourvoir.

(6) Seules des enquêtes d'opinion pourraient en indiquer l'ampleur.

(7) Les votes émis dans l'arrondissement de Bruxelles n'y sont donc pas compris.

Elections européennes de 1979 et législatives de 1977 et 1978

Cantons wallons

	1979	1978	1977
Electeurs inscrits	2.148.983	2.019.519	1.997.584
Bulletins déposés	90,57 %	94,19 %	94,82 %
Blancs et nuls	14,84 %	9,40 %	7,91 %
Votes valables	85,16 %	90,60 %	92,09 %
1. Extrême gauche	1,94 %	0,56 %	0,37 %
2. Communistes	5,58 %	5,92 %	5,38 %
3. Socialistes	30,99 %	36,71 %	38,71 %
4. Sociaux chrétiens	23,73 %	26,94 %	25,66 %
5. Libéraux	(17,98 %)	(17,48 %)	(19,16 %)
PRL	17,04 %	16,72 %	18,83 %
Dissidence	0,94 %	0,76 %	0,33 %
6. FDF-RW	14,06 %	9,20 %	9,46 %
7. Ecologistes	4,94 %	1,23 %	0,71 %
8. Divers	0,78 %	1,96 %	0,55 %

La participation électorale est en forte baisse par rapport à 1978 et 1977 tandis que l'augmentation des bulletins blancs et nuls y est en hausse très nette. Exprimés par rapport aux électeurs inscrits, les votes valables ne représentent que 77 % en 1979 contre 85 % et 87 % en 1978 et 1977.

*
**

Les *partis d'extrême gauche* avancent et les *communistes* reculent dans une mesure comparable à celle de l'ensemble de la circonscription francophone.

Le *Parti socialiste* quant à lui recule 5,72 % ce qui est un mouvement plus net que pour l'ensemble de la circonscription et l'amène à 30,99 % des votes valables, pourcentage le plus bas jamais atteint par ce parti en Wallonie. Le recul est général dans tous les arrondissements, étant le plus élevé à Arlon-Marche-Bastogne et à Huy-Waremme et le plus faible dans plusieurs des arrondissements du Hainaut. De plus, il s'ajoute à un recul de 2 % déjà enregistré entre 1977 et 1978.

Les trois groupes de partis de « gauche » perdent près de 6 % des voix par rapport à 1977.

Les *sociaux chrétiens* qui avaient légèrement progressé de 1977 à 1978, voient ce mouvement arrêté et leur recul de 3,21 % les amène légèrement au dessus de leur minimum d'après guerre. Le recul du PSC est général dans tous les arrondissements, sauf Arlon, où ils avaient fort régressé en 1978.

Le PRL progresse très légèrement sans toutefois rejoindre le niveau atteint en 1977. Les résultats traduisent selon les arrondissements des mouvements de gains et de pertes.

Le FDF-RW progresse nettement dans les cantons wallons (+ 4,86 %) et l'avance est générale dans tous les arrondissements alors que cette liste recule à Bruxelles. Comme les candidats étaient uniques pour les 2 types de cantons, il est vraisemblable que le jugement porté en Wallonie, où le RW est un parti d'opposition et à Bruxelles où le FDF participe au Gouvernement est un jugement négatif à l'encontre de la participation de cette formation au Gouvernement.

L'avance des *écologistes* est quasi pareille à ce qu'elle est pour l'ensemble de la circonscription francophone.

Ensemble les 2 partis de la majorité (PS et PSC) passent de 63,65 % à 54,72 % des votes valables soit un recul de 8,93 %. Même s'il ne faut pas attribuer à cette régression une signification de pure politique intérieure et si, sans doute en cas d'élections législatives nouvelles, une certaine récupération se faisait jour, il n'en demeure pas moins que la régression est sévère.

2. Les cantons flamands.

Les résultats des cantons flamands se rapprochent très fort de ceux de la circonscription néerlandophone en raison du fait que la quasi totalité des électeurs des 5 cantons flamands de l'arrondissement de Bruxelles ont voté pour des listes flamandes (8) et que le report des voix flamandes des 8 cantons bruxellois vers la circonscription flamande est nettement inférieur à celui des reports francophones. Dès lors l'influence des 8 cantons n'est pas de nature à introduire une différence entre les résultats des cantons flamands et de la circonscription flamande. Rappelons que les bulletins déposés dans les cantons flamands représentent 95,9 % de ceux de la circonscription néerlandophone.

Pour l'essentiel, le lecteur se reportera donc à l'analyse des résultats de l'ensemble de la circonscription. Nous ne soulignerons que quelques particularités.

L'*extrême gauche* et les *communistes* recueillent des pourcentages identiques dans les cantons flamands que dans la circonscription néerlandophone, tandis que le résultat du BSP est très légèrement meilleur dans l'ensemble des cantons flamands. Il est constitué par des avances dans certains arrondissements et des reculs dans d'autres.

(8) Seuls 23.717 votes francophones y ont été émis.

La différence est plus nette et inverse pour le CVP qui recueille 47,58 % des voix dans les cantons flamands et 48,09 % dans la circonscription flamande. Cela résulte du fait que le CVP représente l'immense majorité du transfert de voix flamandes des huit cantons bruxellois vers la circonscription flamande. Le CVP avance dans tous les arrondissements. Son meilleur progrès est enregistré à Audenarde (+ 6,7 %) et le plus faible à Bruges (+ 2,3 %).

Les différences de pourcentages pour les autres partis sont peu significatives entre cantons et circonscriptions flamands. Disons néanmoins que le PVV recule partout, sauf à Bruges et que la *Volksunie* recule partout.

Elections européennes de 1979 et législatives de 1977 et 1978

Cantons flamands

	1979	1978	1977
Electeurs inscrits	3.888.811	3.614.108	3.572.560
Bulletins déposés	92,73 %	95,89 %	95,85 %
Blancs et nuls	11,05 %	8,03 %	6,86 %
Votes valables	88,95 %	91,97 %	93,14 %
1. Extrême gauche	1,40 %	1,33 %	0,92 %
2. Communistes	1,18 %	1,92 %	1,26 %
3. Socialistes	21,10 %	20,90 %	22,30 %
4. Sociaux chrétiens	47,58 %	43,52 %	43,73 %
5. Libéraux	15,16 %	17,20 %	14,42 %
6. Volksunie	9,52 %	11,47 %	16,26 %
7. Vlaamse Volkspartij (Vl. Bl.)	1,00 %	2,07 %	—
8. Ecologistes	2,32 %	0,34 %	0,09 %
9. Listes francophones	0,74 %	0,95 %	0,83 %
10. Divers	—	0,30 %	0,19 %

A l'inverse de ce qui s'est passé en Wallonie, les partis faisant partie de la majorité progressent très nettement pour le CVP et à peine pour le BSP tandis que les partis d'opposition (PVV, communistes et 2 listes nationalistes flamandes) reculent. Pour les premières l'avance est de 4,26 % et pour les seconds le recul est de 5,80 %.

3. Les cantons bruxellois.

Les résultats des cantons bruxellois sont plus intéressants à examiner et ce en raison du fait qu'ils se subdivisent en votes francophones d'une part, néerlandophones de l'autre et ensuite parce que l'importance relative des cantons bruxellois est nettement plus faible au sein des deux circonscriptions que celles des cantons flamands et wallons et que dès lors l'analyse des résultats de ces seuls cantons en fera ressortir l'importance spécifique.

Les électeurs bruxellois n'ont pas fait exception à la règle d'augmentation des bulletins blancs et nuls qui passent de 7,37 % à 12,09 %, comme ils n'ont pas fait exception à une moindre participation au scrutin. Les votes valables ne représentent finalement que 75,7 % des électeurs inscrits. Près de 1 électeur bruxellois sur 4 ne s'est pas exprimé !

Dans le tableau récapitulatif des résultats, nous avons fait suivre, par famille, les résultats de la liste francophone et de la liste néerlandophone. Nous les avons comparés, soit aux votes de la liste unique de la famille correspondante de 1978 et 1977 (communistes, écologistes), soit aux résultats des branches linguistiques des familles traditionnelles (socialistes, sociaux-chrétiens...).

Les listes d'*extrême gauche* progressent, ensemble de 1,47 %, tandis que la branche francophone représente plus de 3 fois la néerlandophone. Les *communistes* régressent de 0,50 % et dans ce parti, les votes néerlandophones représentent moins de 14 % de l'ensemble.

Le *Parti socialiste* continue sa régression. De 14,86 % en 1977, il passe à 13,26 % en 1978 et à 10,24 % en 1979. Les *socialistes flamands*, au contraire, améliorent leur résultat en gagnant un peu moins d'1 %. Groupés les socialistes représentent 14,06 % en 1979 contre 17,09 % en 1977. Nous pensons que le recul des premiers et l'avance des seconds sont surtout dus à la composition des listes.

Elections européennes de 1979 et législatives de 1977 et 1978

Cantons bruxellois

	1979	1978	1977
Electeurs inscrits	762.790	733.025	746.148
Bulletins déposés	86,12 %	91,70 %	92,01 %
Blancs et nuls	12,09 %	7,37 %	6,76 %
Votes valables	87,91 %	92,63 %	93,24 %
1. Extrême gauche (F)	1,52 %	} 0,50 %	0,76 %
(N)	0,45 %		
2. Communistes (F)	2,16 %	} 3,01 %	2,75 %
(N)	0,35 %		
3. Socialistes (F)	10,24 %	13,26 %	14,86 %
(N)	3,82 %	2,93 %	2,23 %
4. Sociaux-chrétiens (F)	8,66 %	14,61 %	14,11 %
(N)	14,14 %	9,49 %	10,16 %
5. Libéraux (F)	15,16 %	6,39 %	9,39 %
(N)	4,49 %	3,77 %	2,45 %
6. FDF	29,84 %	35,45 %	34,93 %
7. Volksunie	3,34 %	3,59 %	6,22 %
8. Vlaamse Volkspartij (VI. Bl.)	0,47 %	1,57 %	—
9. Ecologistes (F)	4,19 %	} 1,78 %	1,21 %
(N)	0,57 %		
10. Divers (F)	0,60 %	} 3,65 %	0,93 %
(N)	—		

Les *sociaux chrétiens francophones* subissent un recul profond (5,95 %), tandis que le CVP avance au contraire de 4,65 %. Il y a certainement eu un transfert important de voix entre le PSC et le CVP, notamment en faveur de M. Tindemans, bien que canton par canton, il n'y ait pas concordance absolue entre les gains CVP et les pertes PSC. Il y a donc des mouvements plus complexes qu'un simple passage d'une liste à l'autre. Il n'en demeure pas moins que l'« effet Tindemans » a joué à Bruxelles et que l'absence de fortes personnalités sociales chrétiennes bruxelloises sur la liste PSC sont des éléments d'explication des mouvements de voix.

Chez les *libéraux* l'avance est très nette du côté du PRL et du PLW (+ 8,77 %) soit nettement plus qu'en Wallonie et d'ampleur très moyenne pour le PVV (+ 0,72 %). Les libéraux auront certainement profité de l'absence d'une liste UDRT, du recul du FDF et de celui du PSC. Dans quelle mesure chacun de ces trois mouvements aura-t-il joué, les sondages post-électorales le montreront peut-être.

Le FDF recule de 5,61 %, alors qu'en Wallonie la liste FDF-RW avance de 4,86 %. Nous voyons au recul du FDF, deux explications possibles : sa participation gouvernementale, puisque du côté francophone tous les partis de la majorité reculent, et le fait que des électeurs FDF aient estimé que l'intérêt d'un parti communautaire était moins nécessaire à Strasbourg que rue de la Loi.

Les 2 *partis nationalistes flamands*, pris ensemble, reculent de 1,35 %, la Volksunie étant en moindre recul que le Vlaamse Volkspartij (Vlaams Blok). Ici nous pensons que c'est le moindre intérêt d'un parti communautaire au niveau européen qui aura joué.

Les *écologistes* avancent de 2,98 % et la liste francophone de cette famille représente 88 % de l'ensemble.

Les divers reculent de 3,05 % suite principalement à l'absence de l'UDRT.

Le vote bruxellois est-il un recensement linguistique ?

Rappelons tout d'abord que les huit cantons bruxellois comprennent les 19 communes, mais comprennent aussi un certain nombre d'autres communes toutes flamandes et qu'il n'est donc pas possible, sur base des résultats publiés d'isoler les résultats des 19 communes. Aux dernières élections communales les votes valables émis dans les 19 communes représentaient environ 84 % de l'ensemble des suffrages valables des 8 cantons.

Ensuite le fait que M. Tindemans se présentait à Bruxelles et qu'il a certainement attiré des voix francophones fausse quelque peu les comparaisons.

Nous ne citerons que deux chiffres : les votes francophones représentent 72,37 % des votes valables des 8 cantons et 74,79 % des voix des 3 cantons comprenant uniquement des communes de l'agglomération (Bruxelles, St-Gilles et Molenbeek). Nous pensons que ces 2 chiffres sont inférieurs à la réalité quant au nombre de francophones dans les 19 communes en raison des 2 faits cités plus haut et aussi parce que les 3 cantons purement bruxellois ne comprennent pas les communes les plus francophones de l'agglomération (Uccle, les 2 Woluwé, Ixelles). Il nous paraît que la proportion de personnes qui voteraient francophone à des élections non marquées par l'effet Tindemans, pour les 19 communes devrait dépasser légèrement 80 %.

4. Au niveau national.

Les résultats exprimés au niveau national n'ont de réelle signification que pour les données générales (bulletins déposés, votes valables, blancs et nuls) et pour les pourcentages globaux des familles politiques qui se présentent dans tout le pays.

Elections européennes de 1979 et législatives de 1977 et 1978

Ensemble du pays

	1979	1978	1977
Electeurs inscrits	6.800.584	6.366.652	6.316.292
Bulletins déposés	91,31 %	94,87 %	95,07 %
Blancs et nuls	12,35 %	8,39 %	7,18 %
Votes valables	87,65 %	91,61 %	92,82 %
1. Extrême gauche	1,63 %	1,00 %	0,73 %
2. Communistes	2,67 %	3,28 %	2,72 %
3. Socialistes	23,43 %	25,38 %	28,91 %
4. Sociaux chrétiens	37,73 %	36,28 %	35,94 %
5. Libéraux	16,60 %	16,60 %	15,66 %
6. FDF-RW	7,62 %	7,12 %	7,22 %
7. Volksunie et VVP	6,59 %	8,39 %	10,04 %
8. Ecologistes	3,42 %	0,78 %	0,41 %
9. Divers	0,31 %	1,17 %	0,37 %

L'*extrême gauche* dans son ensemble progresse de 0,63 %. Comme ses résultats ne sont pas concentrés dans une province, elle ne peut guère espérer une représentation parlementaire prochaine. Les *Communistes* reculent de 0,61 %, tandis que les *Socialistes* (PS et PSB) reculent de 1,95 %. Le groupe « de gauche » régresse donc de 1,93 %.

La famille *sociale chrétienne* progresse de 1,45 % mais l'on sait que c'est sous la seule impulsion du CVP.

Les *libéraux* sont au statu quo, tandis que les 3 *partis communautaires* (FDF-RW et 2 listes nationalistes flamandes) atteignent 14,21 %, contre 15,51 % et 17,26 % en 1978 et 1977. Le recul des partis communautaires se poursuit donc, mais il faut reconnaître que l'objet même des élections de 1979 ne devrait pas les favoriser. Il en était autrement des *écologistes* qui atteignent 3,42 %, contre 0,78 %, c'est-à-dire qu'ils dépassent même les résultats de leurs homologues français aux dernières élections législatives.

Particularités et conclusions.

1. *L'influence des personnalités.*

On a beaucoup souligné au lendemain du scrutin, que le vote avait été exprimé plus en faveur des « personnalités » que des partis (9). Il est certain que les 983.600 voix de M. Tindemans avaient de quoi impressionner. Il faut cependant rapporter ces grands nombres de voix au nombre total des votes valables émis dans chacune des 2 circonscriptions et au résultat électoral de chaque parti dans ces circonscriptions. On arrive alors en comparant les pourcentages personnels à ceux réalisés par les mêmes hommes lors des élections législatives à des résultats beaucoup plus nuancés.

M. Tindemans attire sur son nom 29,42 % des votes flamands et 61,17 % des voix CVP. Dans l'arrondissement d'Anvers, en 1978, ces chiffres étaient de 24,82 % et 58,44 %. Il y a donc élargissement de l'audience, mais relativement modérée.

Le phénomène inverse a lieu pour M. Declercq qui, en 1978, récoltait 11,82 % des votes valables de l'arrondissement de Gand et 52,14 % des voix PVV. En 1979, ces chiffres deviennent respectivement pour le collège électoral néerlandais et le PVV 7,89 % et 51,52 %. L'audience de M. Declercq est donc plus localisée.

Aucune comparaison n'est possible pour K. Van Miert qui ne se présentait pas aux législatives.

Du côté francophone, l'audience de Madame Spaak est plus large aux élections européennes qu'aux législatives. Elle récolte 5,61 % des votes valables du collège francophone et 28,44 % des voix de la liste FDF-RW, tandis qu'en 1978, elle totalisait 4,01 % des votes de l'arrondissement de Bruxelles et 14,34 % des voix du FDF dans cet arrondissement. Il est vraisemblable que les votes personnels de Madame Spaak

(9) Les votes en tête de liste représentent 41,46 % des votes valables pour l'ensemble du pays. Ce pourcentage est de 34,92 % pour la circonscription néerlandophone et de 51,87 % pour la francophone.

auront été amplifié par le fait qu'elle menait une liste de cartel. Les votes de préférence de Madame Spaak sont obtenus à raison de près de 70 % dans le Brabant.

Au contraire, MM. Nothomb et Glinne ont une popularité plus large dans leur arrondissement qu'au niveau de l'ensemble de la circonscription francophone. Pour M. Nothomb 21,77 % des votes d'Arlon-Marche-Bastogne et 52,30 % des voix PSC de cet arrondissement contre 5,02 % des voix francophones et 23,63 % des voix PSC.

E. Glinne recueille des pourcentages plus faibles (10) : 4,74 % des votes valables et 18,41 % des voix socialistes à Charleroi, contre 2,43 % des votes et 8,89 % des voix socialistes pour le collège électoral francophone.

Aucune comparaison n'est possible pour M. Luc Beyer qui ne se présentait pas en 1978.

On constate certainement la continuation du phénomène amorcé, il y a plusieurs années de la « personnalisation » des suffrages, mais l'ampleur des voix de préférence ne doit pas faire illusion et parmi ceux qui récoltent le plus de voix, seuls M. Tindemans et Madame Spaak ont une audience proportionnellement plus large dans l'ensemble de la circonscription électorale européenne que dans leur propre arrondissement aux dernières élections législatives.

2. *Poussée vers le centre droit.*

Nous avons souligné dans le corps de cet article que « la gauche » avait réalisé un quasi statu quo en région flamande et reculé assez sensiblement en région francophone. Ce recul n'est pas propre à la Belgique et le journal « Le Monde » pouvait titrer sur toute sa première page : « Recul de la gauche aux élections européennes » (11). En France, le PS est en recul. Les conservateurs améliorent leurs positions en Grande-Bretagne, en RFA, au Danemark et au Luxembourg. En Italie, les communistes et la Démocratie chrétienne reculent au profit des petites listes et des socialistes.

Il ne fait guère de doute que l'Europe s'est donné un Parlement de centre droit. Y a-t-il à ce phénomène, en période de crise économique, de chômage et de sombres perspectives, une explication unique ? Le Centre droit est-il plus « sécurisant » que la gauche ? Nous l'ignorons, mais constatons le fait.

(10) Il demeure une tradition chez les socialistes de voter plus largement en case de tête.

(11) *Le Monde*, 12 juin 1979.

3. Causes et conclusions.

Quelles sont les causes pour la Belgique de la forte augmentation des bulletins blancs et nuls et des résultats différents en Flandre, où les partis de la majorité progressent et en Wallonie où ils reculent ? Il est bien difficile de répondre à ces questions car il n'y a évidemment pas une cause unique à ces mouvements. La dominante nous paraît être le désintérêt de l'électeur pour un scrutin dont il n'apercevait pas l'importance.

La montée des blancs et nuls peut, en partie, être expliquée par la réaction de certains anti-européens pour qui, en Belgique, c'était la seule manière d'exprimer son opposition.

Pour le reste nous pensons qu'à l'exception des Ecologistes et de certains électeurs « communautaires », on aura voté en fonction de critères de politique intérieure et sans doute les résultats auront-ils été influencés par la présence de plus fortes personnalités sur certaines listes que sur d'autres. Nous ne croyons pas que si des élections législatives avaient été organisées le même jour, elles auraient donné un résultat identique (12). Il est déjà difficile, lors de la plupart des élections législatives de recenser avec précision à partir des résultats globaux, les motivations de l'électeur, à fortiori à propos d'élections européennes est-il difficile de le faire sans recourir à des sondages d'opinion précis et faits rapidement après le scrutin.

Ce qui nous paraît cependant évident c'est qu'il y a chez maints électeurs et pas uniquement belges, une lassitude croissante à l'égard des élections.

Le phénomène nous paraît suffisamment inquiétant pour être étudié objectivement et combattu adéquatement, car il peut n'être que la première étape d'une désaffection à l'égard de nos régimes démocratiques.

Summary : The European Elections of 1979 in Belgium.

This article analyses the results recorded in Belgium in connection with the election of 10 June 1979 for the European Parliament. A first fact that should be brought under the attention is undoubtedly the decrease in the turnout at the poll, in spite of the legal obligation to vote, as well as the considerable augmentation of blank and void votes. One in five of the Belgian electors did not express his opinion. The results in the Walloon part of the country reveal a setback of the Left, votes having swung especially from the Socialists, although also from the Christian

(12) L'effet TINDEMANS n'aurait pas pu dépasser l'arrondissement d'Anvers.

Democrat Party to the Environmentalists, the « Rassemblement Wallon » (Walloon Federalists) and in a less degree to the Liberals. In the Flemish cantons, the great winner was the Flemish Christian Democrat Party (CVP), partly thanks to Mr. Tindemans' personal success. The Socialists succeeded in interrupting the downward move, started several years before, but the Liberals receded as did the nationalist parties (Volksunie, Vlaamse Volkspartij). The Environmentalists are progressing. In Brussels, the Liberals are strongly moving forward as are the Flemish Christian Democrats, whereas the French-speaking Socialists (PS), Christian Democrats (PSC), Regionalists (FDF) and the Flemish Nationalist parties are losing ground.

The election which did not stir much interest was marked by a « personalisation » of the votes, a phenomenon most spectacularly illustrated by Mr. Tindemans who obtained more than one million preference votes, viz. nearly 30 % of the valid votes in the Dutch-language constituency.

